

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 FEVRIER 2011**

Délibération
n° 2011.02.014

Adhésion au pôle
régional des
musiques actuelles

LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 janvier 2011**

Secrétaire de séance : Zahra SEMANE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Françoise LAMANT à Janine GUINANDIE, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Dominique LASNIER, Cyrille NICOLAS

**DELIBERATION
N° 2011.02.014**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / CULTURE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

ADHESION AU POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES

Les musiques actuelles constituent un champ culturel dynamique mais complexe, au regard de la diversité des réseaux économiques et artistiques qui agissent et inter-agissent en son sein.

Les acteurs des musiques actuelles du Poitou-Charentes réunis au sein du Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA) ont animé, avec le soutien et la participation de 9 partenaires publics et en y associant près de 400 participants, une démarche de réflexion visant à rendre plus lisible pour chacun (élus, professionnels, bénévoles), les principaux enjeux de ce secteur en Poitou-Charentes.

Afin d'avoir une démarche collective et de partage d'expérience dans ce domaine, il conviendrait d'adhérer à ce pôle régional.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 13 janvier 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion au pôle régional des musiques actuelles qui s'élève à 200 € pour l'année 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

09 février 2011

Affiché le :

09 février 2011